

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce quatorzième jour de septembre deux mille neuf (14 septembre 2009) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller.
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Gaëtan Léveillée, conseiller

M. Normand Papineau, conseiller est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Adoption des comptes fournisseurs

5. Engagements de crédits – Septembre 2009

6. Avis de motion – Modification du règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux dans la zone Ac-01

7. Adoption du premier projet de règlement 385-2009 modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux à la zone Ac-01

8. Adoption du règlement 386-2009 décrétant une dépense de 187 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues usagé avec équipements de déneigement

9. Traitement des cadres – Ajustement du taux de REER collectif

10. Traitement des cadres – Ajustement salariale

11. Autorisation de paiement – Billets pièce de théâtre – Fêtes du 150^e

12. Autorisation Service Incendie – Sécurité pièce de théâtre

13. Approbation de la convention pour le club social des pompiers non urbain de Saint-Étienne-des-Grès

14. Service Incendie – Nomination de deux nouveaux pompiers

15. Service Incendie – Inscription de deux pompiers à la formation Pompier 1, section 1

16. Service Incendie – Inscription d'un pompier à la formation Pompier 1, section 2

17. Ministère des Transports – Modification de la limite de vitesse – Chemin Saint-Thomas

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

18. Mandat Consultants Mesar – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable Phase II – Certificat d'autorisation MDDEP
 19. Octroi de contrat – Camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement
 20. Octroi de contrat – Camion 10 roues usagé avec équipements de déneigement
 21. Octroi de contrat – Niveleuse usagée (2005 ou plus récente) avec équipements de déneigement
 22. Octroi de contrat – Chargeuse sur roues neuve avec souffleuse
 23. Appel d'offres – Camion 6 roues neuf
 24. Appel d'offres – Camion 10 roues usagé (2007 ou plus récent) avec équipements de déneigement
 25. Appel d'offres – Chargeuse usagée (2005 ou plus récent) avec souffleuse neuve
 26. Appel d'offres – Niveleuse usagée (2005 ou plus récent) avec équipements de déneigement
 27. Appel d'offres – Fourniture de sable (abrasif)
 28. Appel d'offres – Fourniture de sel déglacant
 29. Appel d'offres – Fourniture de produits pétroliers
 30. Demande de dérogation mineure – Madame Pauline Boisvert
 31. Demande de dérogation mineure – Monsieur Charles-André Houle
 32. Demande de dérogation mineure – Monsieur Claude Désaulniers
 33. Prolongation de l'embauche de Kim Boisvert
 34. Comité d'embellissement – Autorisation du second versement
 35. Appui – Table de concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie – Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées
 36. Varia
 - 36.1 Motion de félicitations – Organismes des activités des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité
 - 36.2 Taux de rémunération – Personnel électoral
 - 36.3 Service Incendie - Autorisation Journée Portes ouvertes
 - 36.4 Motion de félicitations – Journée Portes ouvertes - UPA
 - 36.5 Motion de félicitations – Samuel Fortin
 - 36.6 Inscription – Congrès FQM 2009
- Période de questions
37. Levée de l'assemblée

2009-09-270

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire informe sur les différents dossiers de la municipalité :

Concernant la contamination de l'eau au 4^e rang, aussitôt que le rapport sur la provenance de la contamination sera déposé par le ministère de l'Environnement, une réunion avec tous les intervenants sera convoquée au plus tard en début du mois d'octobre.

Dans le dossier du secteur St-Thomas, tel que convenu, une réunion d'information a eue lieu jeudi le 27 août à la salle communautaire de St-Thomas à laquelle 80 personnes du secteur ont assistée.

Lors de cette réunion, la municipalité de St-Étienne s'est engagée à maintenir les services actuels tels que bibliothèque, patinoire, local AFÉAS et ceci, à la condition que les municipalités d'Yamachiche et de St-Barnabé participent financièrement aux dépenses récurrentes. Il a été question de la possibilité de ré-aménager la

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

bibliothèque dans un local de la caisse populaire. Des discussions sont présentement en cours avec la direction de la caisse.

Aussi, des demandes ont été formulées à la municipalité de St-Étienne pour l'installation d'un panneau identifiant le secteur St-Thomas-de-Caxton à l'intersection du chemin St-Thomas et de l'avenue St-Thomas-de-Caxton, ainsi qu'un appui auprès des commissions scolaires Chemin du Roy et de L'Énergie afin de conserver le statut quo concernant l'école.

Le nouveau pavage du chemin des Dalles devrait être complété d'ici la fin septembre.

Nous avons demandé des soumissions pour la Phase II de la mise à niveau des infrastructures d'eau potable au réservoir de la rue des Pins et au réservoir de la rue Bellemare.

Le processus pour l'embauche du nouveau directeur technique se poursuit.

Les travaux au nouveau parc de la Terrasse sont pratiquement terminés. Invitation est faite à toute la population à le visiter et l'utiliser.

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 août 2009 et des séances extraordinaires du 17 août 2009 et du 10 septembre 2009 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2009-09-271

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 août 2009 et des séances extraordinaires du 17 août 2009 et du 10 septembre 2009 soient et sont adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 14-09-2009 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

2009-09-272

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 14-09-2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption des comptes fournisseurs

2009-09-273

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver les déboursés pour la période du 18 au 31 août 2009 totalisant 233 066,54 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer au 31 août 2009 au montant de 98 996,55 \$.

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Coop santé les Grès

2009-09-274

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des frais facturables à la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 pour un montant de 8 535,20 \$ à la Coop santé les Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès inc – Inscription golf 2009

2009-09-275

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des factures 7 et 10 au Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès pour un montant de 920,00 \$ pour la réservation de deux (2) foursomes et huit (8) soupers pour le Tournoi de golf 2009 du Service des Loisirs de Saint-Étienne-des-Grès inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources Humaines inc. – Paiement d'honoraires

2009-09-276

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des factures 2596, 2600 et 2608 à Claude Grenier Ressources Humaines inc. pour un montant de 3 422,93 \$ incluant les taxes pour les frais d'honoraires professionnels relatifs à signature de la convention collective et du processus d'embauche d'un directeur technique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Tremblay Bois Mignault Lemay – Avocats – Paiement d'honoraires

2009-09-277

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Tremblay Bois Mignault Lemay - Avocats pour un montant de 7 273,17 \$ incluant les taxes pour les frais d'honoraires professionnels relatifs à la demande d'exclusion de la zone agricole, contestation de l'évaluation par le Groupe Savoura et le Service Première Ligne.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Consultants Mesar inc – Paiement d'honoraires

2009-09-278

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

Consultants Mesar pour un montant de 2 636,76 \$ incluant les taxes pour les frais d'honoraires professionnels relatifs au programme de rinçage unidirectionnel (2009-05-145).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Engagements de crédits – Septembre 2009

2009-09-279

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

4 casques de pompiers	1 269 \$
Remplacement chemises, pantalons + nouvelles cadres	780 \$
T-shirt	621 \$
Premiers soins (gants latex, manomètre oxygène)	254 \$
Formation 4 pompiers pour détecteur 4 gaz	140 \$
Formation 4 pompiers entretien appareils respiratoires	280 \$
8 copies du guide sur les dérogations mineures (CCU)	138 \$
Total	3 482 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Avis de motion – Modification du règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux dans la zone Ac-01

2009-09-280

Gaëtan Léveillé donne avis de motion que ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux dans la zone Ac-01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption du premier projet de règlement 385-2009 modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux à la zone Ac-01

2009-09-281

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le premier projet de règlement 385-2009 modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux à la zone Ac-01, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Adoption du règlement 386-2009 décrétant une dépense de 187 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues usagé avec équipements de déneigement

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler certains équipements pour le service de voirie, notamment pour le déneigement;

CONSIDÉRANT que le coût estimé du projet est de **187 000 \$**;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal prévoit affecter un montant de 27 000 \$ provenant du surplus accumulé afin de pourvoir à une partie de la dépense;

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion pour présenter ce règlement a régulièrement été donné lors de la séance spéciale du 10 septembre 2009;

2009-09-282

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 386-2009 décrétant une dépense de 187 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues usagé avec équipements de déneigement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Traitement des cadres – Ajustement du taux de REER collectif

CONSIDÉRANT que suite à la signature de la convention collective il y a eu un changement au niveau de la contribution des employés syndiqués et de l'employeur au REER collectif :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accorder ce même bénéfice aux cadres de la municipalité;

2009-09-283

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde un taux de 6 % au REER collectif des cadres de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2009 et un taux de 6,5 % à compter du 1^{er} janvier 2011. L'employé devra aussi contribuer pour le même taux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Traitement des cadres – Ajustement salariale

CONSIDÉRANT que suite à la signature de la convention collective il y a eu des ajustements salariaux pour employés syndiqués rétroactivement au 1^{er} janvier 2007:

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accorder ce même bénéfice aux cadres de la municipalité;

2009-09-284

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu par le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde une augmentation de 3% pour l'année 2007, 3% pour l'année 2008 et 2.1% pour l'année 2009 aux employés cadres de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Le rétroactif est appliqué selon le cas de chacun, si applicable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Autorisation de paiement – Billets pièce de théâtre – Fêtes du 150^e

2009-09-285

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de 70 billets, au coût de 10 \$ chacun pour un total de 700 \$, pour la pièce de théâtre présentée dans le cadre des festivités du 150^e de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Autorisation Service Incendie – Sécurité pièce de théâtre

2009-09-286

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le Service Incendie de la municipalité à fournir cinq (5) à sept (7) pompiers afin d'assurer la sécurité lors des

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

trois (3) représentations de la pièce de théâtre, les 10 et 11 octobre 2009, présentée dans le cadre des festivités du 150^e de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Approbation de la convention pour le club social des pompiers non urbain de Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT la demande signée par les pompiers pour augmenter la contribution au club social par les pompiers du Service Incendie;

2009-09-287

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande des pompiers non urbain de Saint-Étienne-des-Grès en portant leur contribution à leur club social à 1,50 \$ de l'heure au combat à compter de ce jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Service Incendie – Nomination de deux nouveaux pompiers

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Daniel Isabelle, directeur du Service Incendie;

2009-09-288

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme messieurs Pierre-Paul Gélinas et Gabriel Parent comme pompiers du Service Incendie de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Service Incendie – Inscription de deux pompiers à la formation Pompier 1, section 1

2009-09-289

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inscription de messieurs Pierre-Paul Gélinas et Gabriel Parent à la formation Pompier 1, section 1 au montant de 1 150 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Service Incendie – Inscription d'un pompier à la formation Pompier 1, section 2

2009-09-290

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inscription de monsieur Jean-René Duplessis à la formation Pompier 1, section 2 au montant de 653 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Ministère des Transports – Modification de la limite de vitesse – Chemin Saint-Thomas

2009-09-291

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande au ministère des Transports de réduire la vitesse à 50 km/h sur le chemin Saint-Thomas en direction sud-ouest à partir de la première intersection avec la rue Gagnon et à 80 km/h en direction nord-est.

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Mandat Consultants Mesar – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable Phase II – Certificat d'autorisation MDDEP

2009-09-292

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte les plans et devis préparés par la firme de Consultants Mesar concernant la mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II et l'autorise à les présenter au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention du certificat autorisant les travaux. De plus, le conseil s'engage à fournir à la fin des travaux, un certificat de conformité signé par un ingénieur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Octroi de contrat – Camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement

CONSIDÉRANT l'appel d'offres demandé par la résolution 2009-08-244 et les résultats obtenus à savoir :

Soumissionnaires	Montant
Garage Robert inc.	259 351,76 \$
Kenworth Québec	265 275,44 \$
Centre du camion Beaudoin	280 970,71 \$

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire, Garage Robert inc., est conforme aux documents d'appel d'offres;

2009-09-293

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'achat pour un camion 10 roues neuf avec l'équipement de déneigement à Garage Robert inc. pour un montant de 259 351,76 \$ incluant les taxes. L'octroi est toutefois conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt 382-2009 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Octroi de contrat – Camion 10 roues usagé avec équipements de déneigement

CONSIDÉRANT l'appel d'offres demandé par la résolution 2009-08-245 et les résultats obtenus à savoir :

Soumissionnaires	Montant
Philippe Larochelle Équipement inc.	195 499,50 \$

CONSIDÉRANT que le seul soumissionnaire ne peut fournir un équipement conforme aux documents d'appel d'offres (art. 938.3);

2009-09-294

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès rejette la soumission présentée par Philippe Larochelle Équipement et retourne en appel d'offres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

21. Octroi de contrat – Niveleuse usagée (2005 ou plus récente) avec équipements de déneigement

CONSIDÉRANT l'appel d'offres demandé par la résolution 2009-08-246 et les résultats obtenus à savoir :

Soumissionnaires	Montant
Hewitt Équipement	180 600,00 \$
Équipements Sigma	196 966,88 \$
Immeubles Y. Maheux	Non conforme
Immeubles Y. Maheux	237 037,50 \$

CONSIDÉRANT que l'addenda émis le 28 août comportait un changement majeur ne permettant pas à tous les soumissionnaires de refaire leur soumission avant l'ouverture du 31 août et que le conseil désire donner la chance à tous les soumissionnaires;

2009-09-295

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès rejette les soumissions reçues pour la niveleuse usagée (2005 ou plus récente) avec équipements de déneigement et retourne en appel d'offres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Octroi de contrat – Chargeuse sur roues neuve avec souffleuse

CONSIDÉRANT l'appel d'offres demandé par la résolution 2009-08-247 et les résultats obtenus à savoir :

Soumissionnaires	Montant
WAJAX	358 378,13 \$
Équipements SMS	379 079,40 \$
Hewitt Équipement	401 069,71 \$
Équipements Sigma	Non conforme

CONSIDÉRANT que le coût d'achat du plus bas soumissionnaire est supérieur à l'estimé produit pour le règlement d'emprunt;

2009-09-296

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès rejette les soumissions présentées par les soumissionnaires pour une chargeuse neuve avec souffleuse. Un nouvel appel d'offres sera demandé pour une chargeuse usagée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Appel d'offres – Camion 6 roues neuf

CONSIDÉRANT l'appel d'offres demandé par la résolution 2009-08-247 et les résultats obtenus à savoir :

Soumissionnaires	Montant
Trois-Rivières Ford	53 380,85 \$
Bernier Crépeau	54 756,71 \$
Lussier centre du camion	Non conforme

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire, Trois-Rivières Ford, est conforme aux documents d'appel d'offres;

2009-09-297

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'achat pour un camion 6 roues neuf à Trois-Rivières Ford pour un montant de 53 380,85 \$ incluant les taxes. L'octroi est toutefois conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt 382-2009 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Appel d'offres – Camion 10 roues usagé (2007 ou plus récent) avec équipements de déneigement

2009-09-298

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'un camion 10 roues usagé (2007 ou plus récent) avec équipements de déneigement. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 11 h 00, mardi le 29 septembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Appel d'offres – Chargeuse usagée (2005 ou plus récente) avec souffleuse neuve

2009-09-299

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'une chargeuse sur roues usagée (2005 ou plus récente) avec souffleuse neuve. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 11 h 30, mardi le 29 septembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Appel d'offres – Niveleuse usagée (2005 ou plus récente) avec équipements de déneigement

2009-09-300

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'une niveleuse usagée (2005 ou plus récente) avec équipements de déneigement. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 13 h 30, mardi le 29 septembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Appel d'offres – Fourniture de sable (abrasif)

2009-09-301

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de 3 500 tonnes métriques de sable qui servira d'abrasif aux soumissionnaires suivants :

- Guy Boucher;
- Louis Boucher.

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

Les soumissions devront être reçues au plus tard 13 h 45 le mardi 29 septembre 2009 au bureau municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Appel d'offres – Fourniture de sel déglaçant

2009-09-302

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de 700 tonnes métriques de sel déglaçant en vrac aux compagnies suivantes:

- Cyrille Frigon;
- Mines Seleine;
- Sel Warwick.

Les soumissions devront être reçues au plus tard 14 h 00 le mardi 29 septembre 2009 au bureau municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Appel d'offres – Fourniture de produits pétroliers

2009-09-303

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de produits pétroliers aux compagnies suivantes :

- Pétro-Canada;
- Pétroles Deshaies;
- Coop fédérée;
- Pétroles Henri Germain;
- Pétroles de la Mauricie.

Les soumissions devront être reçues au plus tard 14 h 30 le mardi 29 septembre 2009 au bureau municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. Demande de dérogation mineure – Madame Pauline Boisvert

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Pauline Boisvert consiste à régulariser la marge latérale droite de la maison à 0,5 mètre au lieu de 2 mètres, tel que le règlement de zonage 234-90, article 75 l'exige, pour la propriété sise au 458 et 460, avenue St-Thomas-de-Caxton, sur le lot 2 544 933 de la zone Rs-01;

CONSIDÉRANT qu'appliquer la réglementation ne causerait pas de tort au voisinage mais causerait un préjudice à la requérante;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de madame Pauline Boisvert;

2009-09-304

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par madame Pauline Boisvert et concernant le 458 et 460, avenue St-Thomas-de-Caxton, lot 2 544 933, zone Rs-01.

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Demande de dérogation mineure – Monsieur Charles-André Houle

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Charles-André Houle consiste à régulariser la marge latérale gauche de la maison à 0,9 mètre au lieu de 4 mètres, tel que le règlement de zonage 234-90, article 101 l'exige, pour la propriété sise au 8, rue Drolet, sur le lot 2 546 106 de la zone Rw-01;

CONSIDÉRANT qu'appliquer la réglementation causerait un préjudice au requérant;

CONSIDÉRANT qu'il existe d'autres moyens pour rendre l'implantation conforme;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil de refuser la demande de dérogation mineure de monsieur Charles-André Houle;

2009-09-305

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès refuse la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Charles-André Houle et concernant le 8, rue Drolet, lot 2 546 106, zone Rw-01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Demande de dérogation mineure – Monsieur Claude Désaulniers

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Claude Désaulniers consiste à permettre la construction d'un garage, dont la façade de celui-ci empiète de 1 mètre à l'intérieur de la cour avant, contrevenant ainsi au règlement de zonage 234-90, article 34, pour la propriété sise au 793, chemin des Dalles, sur le lot 2 544 514 de la zone Af-12;

CONSIDÉRANT que le garage serait construit à plus ou moins 15 mètres de l'emprise du chemin des Dalles;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Claude Désaulniers;

2009-09-306

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Claude Désaulniers et concernant le 793, chemin des Dalles, lot 2 544 514, zone Af-12.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. Prolongation de l'embauche de Kim Boisvert

2009-09-307

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès entérine la prolongation de l'embauche de Kim Boisvert à raison de trois (3) après-midi par semaine au-delà du 21 août et ce, jusqu'au 19 septembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

34. Comité d'embellissement – Autorisation du second versement

2009-09-308

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise le second versement de 4 862,35 \$ au comité d'embellissement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

35. Appui – Table de concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie – Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées

CONSIDÉRANT qu'un bon nombre de personnes âgées, par manque d'information ou à cause de complications administratives, ne s'inscrivent pas au Supplément de revenu garanti (SRG) et demeurent ainsi privées d'un revenu additionnel et essentiel;

CONSIDÉRANT que les personnes âgées ayant droit au SRG ne peuvent recevoir une pleine rétroactivité;

CONSIDÉRANT qu'un bon nombre de personnes âgées vivant seules n'atteignent pas le seuil de faible revenu au Québec;

2009-09-309

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande au Parlement d'apporter les modifications suivantes au Supplément de revenu garanti.

1. qu'une inscription automatique se fasse lors de la première demande de la Pension de sécurité de la vieillesse (PSV);
2. qu'une pleine rétroactivité soit accordée à toute personne ayant droit au SRG et qui en aurait été privée depuis l'adoption de la loi sur le Supplément de revenu aux personnes âgées (c. 202) en 1971;
3. qu'une augmentation de 110 \$ par mois soit accordée à toute personne y ayant droit;
4. qu'une période de compassion de 6 mois soit allouée au conjoint survivant, afin de l'aider à réorganiser son quotidien en tant que personne seule.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36. Varia

36.1 Motion de félicitations – Organismes des activités des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité

2009-09-310

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à chacun des organisateurs et leur équipe des différentes activités tenues à ce jour dans le cadre des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, à savoir :

- Tournoi de pêche au lac Bourassa, le 8 août, Messieurs Jean-Claude et Marcel Bourassa;
- Journées Western (compétition équestre), 21 au 23 août, Madame Claudia St-Pierre;
- Journées agricoles, 22-23 août, Madame Rose-Marie Charrette et Monsieur Gilles Isabelle;
- Journée canine Sylvio Pérusse, 23 août, Monsieur Gaston Mélançon;
- Pèlerinage au cimetière avec Célébration de la Parole, 30 août, Mgr Edmond Laperrière;

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

- Tournoi familial de balle & Retrouvailles, 4 au 6 septembre, Messieurs Marcel Bournival et Robert Ouellette (feu d'artifice et spectacle d'Éric Masson);
- Foire des arts visuels (peinture, sculpture, artisanat, etc.), 5-6 septembre, Monsieur Normand Papineau et Madame Lise Lacerte;
- Épluchette de blé d'inde de l'Âge d'Or, 11 septembre, Madame Jeanne David.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36.2 Taux de rémunération – Personnel électoral

CONSIDÉRANT que la rémunération payable lors d'une élection est fixée par le règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

CONSIDÉRANT qu'un conseil peut statuer, en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, sur la rémunération à être versée lors de la tenue d'une élection ou d'un référendum;

CONSIDÉRANT que la période d'ouverture du bureau de vote par anticipation est de 8 heures consécutives et que pour la journée du scrutin, celle-ci est d'une période de 10 heures consécutives en plus du travail effectué avant et après les opérations électorales;

2009-09-311

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Lèveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve la rémunération payable lors d'élections ou de référendum, proposée par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, tel que décrit au tableau suivant :

Titre du poste	Rémunération
Président d'élection	Forfait 2 000 \$
Secrétaire d'élection	Égale au 75% de celle du président d'élection
Adjoint	Égale à la 50% de celle du président d'élection
Scrutateur	
Scrutin	160 \$
Vote par anticipation	120 \$
Dépouillement	30 \$
Secrétaire du bureau de vote	
Scrutin	140 \$
Vote par anticipation	100 \$
Dépouillement	30 \$
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	
Scrutin	99 \$
Vote par anticipation	81 \$
Membre de la commission de révision de la liste	
Réviseur	Forfait 156 \$
Secrétaire	Forfait 156 \$
Agent réviseur	10 \$ de l'heure + 0,41 \$/km
Président de la table de vérification	
Scrutin	140 \$
Vote par anticipation	100 \$

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

Autres membres de la table de vérification	
Scrutin	99 \$
Vote par anticipation	81 \$
Formation	15 \$

La présente résolution abroge et remplace la résolution 2008-04-110.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36.3 Service Incendie - Autorisation Journée Portes ouvertes

2009-09-312

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le Service Incendie de Saint-Étienne-des-Grès à tenir une Journée Portes ouvertes le dimanche 4 octobre 2009 de 11 h 00 à 16 h 00 dans le cadre de la Semaine de Prévention des incendies.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36.4 Motion de félicitations – Journée Portes ouvertes - UPA

2009-09-313

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à la ferme Éthier Les Fruits soleils ainsi qu'à la ferme Hélène Vallerand à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes tenue le dimanche 13 septembre dans le cadre des Journée Portes ouvertes de l'UPA.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36.5 Motion de félicitations – Samuel Fortin

2009-09-314

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à Samuel Fortin pour sa sélection en Championnat du monde de Taekwondo en Argentine qui se tiendra en novembre prochain. Meilleure des chances.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36.6 Inscription – Congrès FQM 2009

2009-09-315

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la participation au Congrès de la Fédération québécoise des Municipalités qui se tiendra à Québec du 23 au 26 septembre prochain, de cinq (5) élus. Il est de plus résolu de défrayer les frais d'inscription, de déplacement et de séjour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Séance ordinaire du 14 septembre 2009

Début : 20 h 20
Fin : 20 h 46

37. Levée de l'assemblée

2009-09-316

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 46.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière